

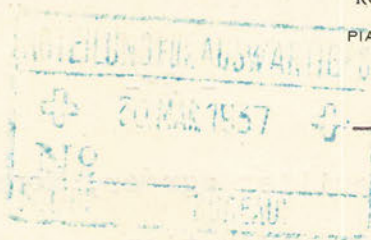
LÉGATION DE SUISSE
EN ITALIE

ROME 127, LE 25 mars 1937.

PIAZZA DELLA CROCE ROSSA, 3

1 / C / 4

À RAPPELER DANS LA RÉPONSE



CONFIDENTIEL.

Monsieur le Ministre,

Le Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, M. Bastianini, m'a prié de passer cet après-midi à son bureau où il m'a fait la communication suivante de la part du Chef du Gouvernement.

M. Mussolini déclare avoir apprécié le geste du sénat de l'Université de Lausanne qui lui décernait récemment le doctorat honoris causa de la Faculté des Sciences économiques et sociales. Vu les discussions auxquelles a donné lieu ce geste de l'Université de Lausanne, le Chef du Gouvernement croit cependant préférable et a décidé de décliner l'honneur qui lui a été fait.

Cette communication m'a été faite en des termes apparemment définitifs. Prié de vous la transmettre, j'ai cru devoir faire observer en passant que le geste de l'Université avait été tout-à-fait spontané et décidé en dehors des Autorités Fédérales. M. Bastianini m'a néanmoins prié de renseigner le Département Politique afin que l'Université de Lausanne fût informée par voie opportune de la décision de M. Mussolini.

A LA DIVISION DES AFFAIRES ETRANGERES
DU DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

BERNE.



Dodis

- 2 -

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance
de ma haute considération.



P.S. A l'instant même, j'ai donné connaissance,
par téléphone, à M. Stucki de la communication
de M. Bastianini.